

Département du Bas - Rhin
Arrondissement de Sélestat

COMMUNE DE SCHWOBSHEIM

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 août 2024 à 19h30
Date de convocation : 26 juillet 2024

Nombre de conseillers élus : 11
Nombre de conseillers en fonction : 11
Nombre de conseillers présents : 08
Nombre de procurations : 01

Sous la présidence de Madame Denise KEMPF, Maire,

Etaient présents : Mme FRIEDRICH Christel, Mrs OHNET Claude, ROHR Michel, FROMMER Olivier, HAUMESSER Rémy, MEYER Frédéric, RUDLOFF Jean-Louis.

Étaient absents excusés : Mmes JEHL-MEYER Rachel, SCHMITT Nathalie et M. JEHL Didier

Procuration : Mme SCHMITT Nathalie a donné procuration à M. FROMMER Olivier

Ordre du jour :

1. *Approbation du procès-verbal de la séance du 11/06/2024 et désignation d'un secrétaire de séance*
2. *Travaux Eglise*
 - a) *Intervention du Conseil de Fabrique*
 - b) *Projet - Subventions*
3. *Projet de voirie rue Principale*
 - a) *Mise en place du tracé provisoire*
 - b) *Dossier de dotation du produit des amendes de police*
4. *Divers et informations*

1. LECTURE ET APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 11/06/2024 ET DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Le Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 11 juin 2024 a été soumis à l'approbation du conseil municipal et transmis à la Sous-Préfecture de Sélestat Erstein.

Les fonctions de secrétaire de la présente séance sont confiées à Michel ROHR unanimement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. TRAVAUX EGLISE

a) Intervention du Conseil de Fabrique

Comme évoqué lors de la précédente séance, le Conseil de Fabrique souhaiterait procéder à des travaux de rafraîchissement de l'intérieur de l'église, ainsi que des mises aux normes électriques.

Mme HETZER, Présidente et Mme SIMLER, Trésorière sont présentes pour détailler le projet et les devis déjà réceptionnés.

Elles informent l'assemblée que le Conseil de Fabrique ne peut entreprendre des travaux supérieurs à 35 000€ sans l'aval du Diocèse. De toute façon les finances actuelles du Conseil ne permettent pas que lui seul porte le projet de rénovation des peintures intérieures et la mise aux normes électriques de l'église.

Elles présentent un plan de financement succinct qui laisse envisager un total de dépenses s'élevant à 75 000 €. Le Conseil de Fabrique souhaiterait pouvoir retenir les devis de deux artisans peintres travaillant en collaboration, l'un pour les murs, plafonds et boiseries, l'autre pour les statues et autels latéraux.

A la suite des échanges, le Conseil Municipal, favorable à la poursuite du projet, demande que les devis soient revus et détaillés, (des peintres et de l'électricien) avant de se prononcer.

Il est également prévu de proposer un repas paroissial sur place et à emporter le 13/10/2024 pour dégager des bénéfices destinés au financement des travaux.

b) Projet – Subventions

La commune s'est renseignée sur les sources de financement possibles, notamment une subvention au titre du fonds communal Alsace auprès de la CEA (Collectivité Européenne d'Alsace) avec le taux modulé de 42% dans la limite de 100 000€ de subvention.

Le dossier sera proposé pour validation du Conseil Municipal une fois que les devis et le plan de financement auront été affinés.

3. PROJET DE VOIRIE RUE PRINCIPALE

a) Mise en place du tracé provisoire

A la suite de la réunion publique, quelques modifications ont été demandées par les riverains :

- Chicanes côté nord avec la priorité aux sortants, ce qui entraîne moins de bouchon près du giratoire
- Réduction de la longueur de la chicane en entrant.

La nouvelle organisation de circulation a été mise en place par les services de la CEA. Des devis pour la mise en place d'une signalisation provisoire à la place des balises de la CEA ont été demandés en collaboration avec le maître d'œuvre.

A ce jour, 4 propositions ont été réceptionnées et sont présentées à l'assemblée. Il s'agit des propositions de Eugène Signalisation (7 130 € HT) ; AK Concept (8 500 € HT) ; Est Signalisation (5 820 € HT) et Gerner (6 221.94 € HT).

Le Conseil Municipal, après délibération,

- **VALIDE** l'installation d'un dispositif provisoire dans l'attente des travaux définitifs,
- **RETIENT** le devis de Est Signalisation pour un montant de 5 820 €,
- **CHARGE** Madame le Maire de signer le devis.

ADOpte À L'UNANIMITÉ

b) Dossier de dotation du produit des amendes de police

Madame le Maire présente le dispositif qui consiste à affecter le produit des amendes à différents travaux, notamment la réalisation d'études de sécurité et d'essais de circulation sur une route départementale.

Cette subvention s'élève à 40 % des dépenses éligibles, et peut être attribuée par la Collectivité Européenne d'Alsace.

Mme le Maire présente le plan de financement prévisionnel

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Installation	5 820.00 €	CEA	2 328.00 €
		Autofinancement	3 492.00 €
<i>TOTAL</i>	<i>5 820.00 €</i>	<i>TOTAL</i>	<i>5 820.00 €</i>

Le Conseil Municipal, après délibération,

- **VALIDE** le plan de financement présenté,
- **AUTORISE** le dépôt du dossier de subvention au titre des amendes de police,
- **CHARGE** Madame le Maire de procéder au montage du dossier et sa transmission aux services de la Collectivité Européenne d'Alsace.

ADOpte À L'UNANIMITÉ**4. DIVERS ET INFORMATIONS**

- ◆ Pique-nique : A cause de l'installation du nouveau curé de la Communauté de Paroisses, qui se déroulera le 15 septembre 2024, il a été décidé de reporter le pique-nique annuel au 29 septembre.
- ◆ Déraccordement des eaux pluviales : Un problème d'écoulement des eaux pluviales dans l'impasse des acacias a été signalé. Suite à un contact avec le SDEA, il serait possible de procéder au déraccordement des eaux pluviales en déversant les eaux sur le Steinmattli.

Le Conseil Municipal est favorable à ce déraccordement et demande que le SDEA fasse parvenir l'étude de cette opération. Il est également demandé si les bouches de ce secteur pourraient faire l'objet d'un curage.
- ◆ Formation des élus : Différentes formations sont proposées aux élus sur Strasbourg.
- ◆ Remise en navigation du canal : L'arrêté Inter préfectoral pour l'autorisation environnementale concernant les travaux de remise en navigation du canal du Rhône

au Rhin déclassé pour la partie Artzenheim-Friesenheim a été publié le 05.08.2024.
Dans la continuité du processus, le Comité technique pour la remise en navigation du canal se réunira le mardi 24 septembre de 14h à 16h30 à Marckolsheim

*L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant soulevée,
la séance est levée à 21 h 45 mn*

A Schwobsheim, le 19 août 2024

Le Maire,
Denise KEMPF

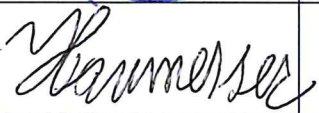


Le secrétaire de séance,
Michel ROHR



Tableau de présence, séance du 13 août 2024**Ordre du jour :**

1. *Approbation du procès-verbal de la séance du 11/06/2024 et désignation d'un secrétaire de séance*
2. *Travaux Eglise*
 - a) *Intervention du Conseil de Fabrique*
 - b) *Projet - subventions*
3. *Projet de voirie rue Principale*
 - a) *Mise en place du tracé provisoire*
 - b) *Dossier de dotation du produit des amendes de police*
4. *Divers et informations*

Nom Prénom	Qualité	Signature	Procuration
Denise KEMPF	Maire		
OHNET Claude	1 ^{er} Adjoint		
Michel ROHR	2 ^{ème} Adjoint		
JEHL Didier	Conseiller		
FRIEDRICH Christel	Conseillère		
HAUMESSER Rémy	Conseiller		
FROMMER Olivier	Conseiller		
SCHMITT Nathalie	Conseillère		à FROMMER Olivier
MEYER Frédéric	Conseiller		
JEHL-MEYER Rachel	Conseillère		
RUDLOFF Jean-Louis	Conseiller	